

L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR EN INDE

Informations générales

Nom officiel du pays : République de l'Inde

Capitale : New Delhi

Population : 1,2 milliard (Gentilé : Indiens)

Langues officielles : anglais, hindi et 20 autres langues officielles (telougou, kannada, bengali, marathi, penjabi etc.)

Membre du dispositif « Centres pour les études en France » depuis le 1^{er} octobre 2010

Le système d'enseignement secondaire

Il existe deux filières dans l'enseignement secondaire permettant l'accès à l'enseignement supérieur en Inde. A l'issue de leur 10^e année de scolarité, les élèves peuvent choisir de poursuivre leur deuxième cycle du secondaire soit dans :

- La **filière théorique** qui prépare, sur deux ans, leur entrée à l'université. Elle comprend des fondamentaux obligatoires (langue et littérature, enseignement professionnel, santé et éducation physique) et des cours optionnels (trois matières au choix dans les domaines des langues, des sciences, des sciences humaines et des arts appliqués)

-La **filière professionnelle** qui, effectuée également sur deux ans, donne la possibilité d'intégrer des programmes de licence restreints toutefois aux champs disciplinaires abordés dans le cadre du cursus. Elle est construite autour d'un socle de cours fondamentaux (langue, santé et éducation, développement de l'entrepreneuriat, NTIC etc.) à côté de cours optionnels professionnalisant (agriculture, génie et technologie, affaires et commerce etc.)

L'enseignement se fait en langues indiennes dans la plupart des écoles, l'anglais étant enseigné en tant que langue secondaire. Les écoles privées ont tendance à assurer un enseignement entièrement en anglais. La scolarité est obligatoire pour les enfants de 6 à 14 ans. La fin des études secondaires est sanctionnée par un certificat (diplôme de 12^e année) délivré par le conseil de l'Etat d'où l'élève est issu, ou par l'un des trois conseils nationaux de l'enseignement secondaire (le Central Board of Secondary Education, CBSE, le Council for the Indian School Certificate Examinations, CISCE, le National Institute of Open Schooling, NIOS) Les candidats à cet examen le passent en général à l'âge de 17 ans. Ils s'inscrivent dans l'un des trois domaines de spécialité suivants : **lettres et sciences humaines** (anglais,

mathématiques, économie, psychologie, sociologie, littérature, langues), **sciences** (anglais, mathématiques, physique, chimie, biologie, informatique, électronique), **commerce** (anglais, mathématiques, commerce, économie, comptabilité, secrétariat, langues). Bien qu'il n'existe pas de norme nationale en matière de notation, le système des notes exprimées sous forme de pourcentage tend à être la règle. L'attribution des diplômes se fait sous la forme d'un classement (de A à E ou de 1 à 9) avec des notes planchers de réussite (de 33% à 40%)

Plus de 248 millions d'élèves sont inscrits dans près de 1,4 millions d'établissements d'enseignement secondaire du pays. Chaque année, ils sont plus de 10 millions à être candidats au diplôme de fin d'études secondaires. Avec 8 millions de reçus, le taux de réussite s'établit autour de 77%.

Trois lycées français

Lycée français de Delhi

2, Aurangzeb Road New Delhi 110 011

Lycée français de Pondichéry

12, rue Victor Simonel Pondichéry 605 001

Ecole française internationale de Bombay (habilitée pour le primaire)

Ashishwang Bungalow, Plot No.72, Pochkhanwala Road, Worli, Mumbai 400 030, Mumbai

Les bacheliers (depuis moins de quatre ans) souhaitant poursuivre leurs études supérieures en France sont exemptés du versement des frais d'entretien cef.

Le système d'enseignement supérieur

>Panorama de l'enseignement général en Inde

Le réseau des établissements d'enseignement supérieur

Depuis l'Indépendance, le nombre d'universités en Inde a été multiplié par 20, pour atteindre 504 universités dont :

- 42 universités centrales (comme les réputées DU, JNU ou Jamia à Delhi)
- 243 universités sous tutelle des Etats (University of Mumbai, Anna University à Chennai etc.)
- 53 universités privées également sous tutelle des Etats
- 130 universités dites «assimilées » (anciens *Colleges* ayant gagné en autonomie et promis au statut d'université – Ex. BITS Pilani, IISs Bangalore, TISS Mumbai)
- 33 institutions dites «d'importance nationale», le pendant de nos grandes écoles (IITs, IIMs, NITs etc.)

Les *Colleges* affiliés aux grandes universités dispensent un enseignement de premier cycle. Leur nombre a été multiplié par 50 depuis l'Indépendance. On en compte aujourd'hui près de 30 000.

L'accès à l'enseignement supérieur

Malgré des efforts considérables, le pays répond avec difficultés au défi de la massification de l'accès aux études. Selon la *National Knowledge Commission*, le taux annuel d'inscription en universités des 18/24 ans fluctue entre 8 et 10%, soit près de 14 millions d'étudiants. Les politiques de réservations mises en œuvre par l'Union et les Etats, prévoient des quotas favorisant les classes les moins favorisées : de 20 à 50% des étudiants, enseignants et cadres administratifs et parfois jusqu'à 70%(Etat du Tamil Nadu).

Les cycles

Le premier diplôme, le « Bachelor's degree », correspondant au premier cycle universitaire, est délivré après 3 ans d'études en sciences et en lettres ; 4 ans pour les diplômes d'ingénieur ; 5 ans pour le droit, 6 ans pour la médecine. Une réforme en cours à Delhi University d'allongement de la scolarité en licence de 3 à 4 ans pourrait être bientôt adoptée par d'autres grandes établissements du pays. Le « Master's degree » dure deux ans. Le diplôme MTech sanctionne les cursus d'ingénieur et peut comprendre seulement trois semestres d'enseignement. Le « MPhil degree » préparé pendant deux ans après le Master est un legs du système britannique. Il est indispensable pour s'inscrire en doctorat (Phd) de lettres. Le doctorat dure communément en trois ans.

L'enseignement technique délivre des titres allant de simples certificats ou brevets à des diplômes de niveau supérieur dans des domaines techniques. L'enseignement technique est dispensé dans des établissements polytechniques et des *Colleges* qui offrent des diplômes de

niveau supérieur, souvent appelés diplômes supérieurs ou diplômes avancés, pour des études d'une durée d'un à deux ans.

L'Inde établit une nette différence entre les cycles délivrant un *diploma* (= certificat, brevet) et les cycles délivrant un *degree* (=diplôme, grade/titre universitaire).

Les diplômes de l'enseignement supérieur

Les principaux diplômes sont :

- Bachelor : arts, sciences humaines et sociales (B.A.), sciences (B.Sc), commerce (B.Com), ingénierie (B. Tech ou B.Eng pas de différence réelle)
- Master : arts, sciences humaines et sociales (M.A.) I sciences (M.Sc.) I commerce (M.Com) I ingénierie (M. Eng. ou M.Tech, pas de différence réelle)
- Master of philosophy (M.Phil)
- Ph.D

Le système de notation n'est pas harmonisé au niveau national. Les établissements sont libres de décider des critères de réussite aux examens. Le système de notation et de crédits sont généralement expliqués au dos du relevé de notes.

La plupart des cursus de niveau Bachelor et Master utilisent une classification par rang ou division en fonction des notes obtenues lors des examens de fin d'année ou de fin de semestre. Le système le plus commun établit le premier rang entre 60 et 100%, le deuxième rang entre 50 et 59%, le troisième rang entre 35% et 49%.

La mobilité des étudiants indiens vers la France

-Nombre total d'étudiants indiens en mobilité internationale: près de 200 000 pour l'année académique 2012/2013

-Nombre total d'étudiants indiens en mobilité vers la France: près de 2 800 pour l'année 2013 soit +11% par rapport à 2012

-Nombre total d'inscrits en stock dans les EES français : 2 235 pour l'année académique 2012/2013 en augmentation de 4% par rapport à la période précédente

-Principaux domaines d'études visés : économie et gestion I sciences I sciences politiques et études européennes I gestion hôtelière et tourisme I arts et design I français langue étrangère (marginal)

-Evolution de la mobilité vers la France : 2 149 en 2010/2011 I 2 474 en 2011/2012 I 2 786 en 2012/2013

-Caractéristiques de la mobilité vers la France : ils sont âgés de 25 ans en moyenne, et à 75% de garçons. 85% des étudiants indiens viennent en France pour un cursus de niveau Master. Plus de la moitié optent pour les écoles de commerce. Les autres s'inscrivent en, informatique, aéronautique et spatial, énergie et nucléaire civil, sciences politiques, sciences dures, sciences de la vie, chimie, communication, gestion hôtelière et tourisme, art et design, français langue étrangère. Les 8% d'inscrits au niveau licence comprennent de nombreux stagiaires. Les 7% de doctorants ont majoritairement des profils scientifiques.

Autre :

-Principales destinations à l'étranger pour études (en flux) : Etats-Unis (35 000) I Royaume-Uni (29 900) I Australie (23 500) I Canada (15 000) Si les pays anglophones demeurent privilégiés, on enregistre un recul du nombre des départs aux Etats-Unis (-3%) et plus encore au Royaume-Uni (-15%), conséquence directe d'une politique plus stricte en matière de délivrance des visas étudiants et de restriction drastique des possibilités de prolongation de séjour. La France est la deuxième destination des étudiants indiens en Europe Continentale après l'Allemagne.

Les principaux programmes de bourses entre l'Inde et la France

Bourses Charpak de l'Ambassade de France en Inde

Ces bourses sont destinées aux meilleurs étudiants indiens, sans conditions de ressource, ni priorités thématiques, aux niveau master. Il s'agit de bourses d'études taux 1. Elles se répartissent en trois sous-programmes :

1. Bourse de complément de stage dans un laboratoire de recherche pour étudiants des scientifiques en fin de B.Sc B.Tech/B.Eng (3 mois)
2. Bourse d'échange pour des étudiants de niveau Master admis en semestre d'échange dans un établissement d'enseignement supérieur français partenaire de leur institut d'origine (4 mois)
3. Bourse de long séjour pour des étudiants admis à poursuivre un cursus de Master dans un établissement d'enseignement supérieur français (10 mois renouvelables sur demande, et en fonction des résultats obtenus durant la première année de Master)

Rappel de la valeur des bourses d'études taux 1: allocation d'entretien de 615€/ mois I couverture sociale I exemption de frais administratifs (CEF + visas) et des frais d'inscription dans les établissements publics I avantages liés au statut de boursier du gouvernement français (accès prioritaire aux logements étudiants).

Bourses dites « des Alliances Françaises ».

Chacune des 13 Alliances françaises d'Inde (dont 9 hébergent un espace campus France) pourront attribuer 2 bourses de couverture sociale à des étudiants qu'elles choisiront selon des critères qu'elles sont libres de définir. Bourses pour le niveau master, d'une durée de 10 mois. Les candidats devront présenter un projet d'études en France de qualité.

Un complément d'allocation pourra éventuellement être apporté par les Alliances Françaises en collaboration avec un partenaire local (entreprises, fondations etc.)

Bourses Raman Charpak de l'Ambassade de France en Inde

Le Département d'Etat indien de la Science et de la Technologie et l'ambassade de France en Inde encouragent la mobilité de doctorants indiens et français de très haut niveau en leur donnant l'opportunité de poursuivre une partie de leur recherche dans une université ou un institut de recherche français ou indien. La sélection des candidatures et la gestion des dossiers de bourses sont confiées au CEFIPRA, le Centre Franco-Indien pour la Promotion de la Recherche Avancée.

De 10 à 20 bourses de 3 à 6 mois offertes chaque année pour soutenir des projets de recherche relevant de sept domaines scientifiques : sciences atmosphériques et de la terre, chimie, ingénierie, sciences de la vie, sciences des matériaux, mathématiques et informatique, sciences médicales et sciences physiques

Bénéfices : bourse de vie de 1 300€/mois (incluant les frais de logement et de sécurité sociale) I billet d'avion I assurance voyage et santé I exemption de frais administratifs (CEF + visas)

Bourses « Michelin / Institut Français en Inde »

L'Institut Français en Inde accompagne la stratégie de recrutement du Groupe Michelin en Inde au travers le programme de bourses d'études co-financées « Michelin/Institut Français en Inde ». Il s'adresse à des étudiants de niveau Bachelor sélectionnés dans des établissements d'enseignement supérieur indiens de qualité pour une formation en France sanctionnée par l'obtention d'un diplôme de Master reconnu par la Commission des Titres d'Ingénieurs. A ce jour, les formations sont assurées par quatre partenaires académiques (grandes écoles d'ingénieurs et université) : IFMA - Institut Français de Mécanique Avancée - Clermont-Ferrand, ENSCCF – Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Clermont-Ferrand, Ecole Centrale de Nantes et l'Université de Tours.

De 5 à 10 bourses de deux ans offertes chaque année

Bénéfices : bourse de vie de 900€/mois I billet d'avion I cours de français I frais de scolarité dans les établissements d'enseignement supérieur partenaires

Bourses Neemrana et Krishnakriti

L'ambassade de France en Inde soutient les artistes indiens via deux programmes de bourses co-financées : « Krishnakriti/Ambassade de France en Inde » et « Neemrana Foundation/Ambassade de France en Inde ».

2 bourses Krishnakriti par an permettent à deux jeunes artistes de suivre une formation à l'Ecole Supérieure d'Art et de Design Marseille (pendant 9 mois) ou à l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux Arts de Paris (pendant six mois)

2 bourses Neemrana par an de douze mois chacune permettent à des candidats indiens de suivre des études de musique dans des Conservatoires Régionaux

Autres informations sur l'enseignement en Inde

En septembre 2013, le MHRD, ministère indien chargé de l'enseignement supérieur, a fait savoir par voie de presse que certains établissements étrangers d'enseignement supérieur seraient autorisés à ouvrir des campus en Inde, sans partenariat avec une institution indienne. Ces établissements doivent notamment figurer parmi les 400 premiers des 3 classements internationaux suivants : Université de Shnaghai, QS ou Times Higher Education. Les conditions imposées aux établissements (notamment fiscales et réglementaires) sont très contraignantes. Plusieurs grands établissements étrangers éligibles selon les termes du décret (notamment britanniques et américains) ont indiqué ne pas avoir de projets dans l'immédiat. Cette initiative indienne, malgré ses insuffisances, adresse un signal positif d'ouverture aux coopérations académiques avec l'étranger.

Le modèle d'implantation en Inde qui semble le plus pertinent aujourd'hui et qui est aussi le plus accessible pour les établissements français est celui de l'association avec un partenaire indien (une université ou entreprise). Le projet de création d'une école d'ingénieur à Hyderabad, porté par Centrale Paris et le groupe Mahindra, pourra servir de modèle à d'autres projets d'implantation.

La situation générale de l'enseignement supérieur

Le système d'enseignement supérieur comporte de nombreuses faiblesses, du point de vue de l'équité, de l'accessibilité, et de la qualité des enseignements. Les cours sont excessivement théoriques, et déconnectés des besoins de recrutement des entreprises et de l'économie indienne. Les lenteurs bureaucratiques et hiérarchiques rendent difficile la prise de décision et la réforme. En dépit de ces difficultés, il importe de souligner **les réussites que représentent**

les IIT (Indian Institutes of Technology, écoles d'ingénieurs) **et les IIM** (Indian Institutes of Management, écoles de management), et une centaine d'instituts et de collèges de haut niveau assimilables à bien des égards aux grandes écoles françaises. Seuls 1% des candidats à leurs concours d'entrée sont reçus. Une étude du magazine *Business Standard* indique que plus de 50% des dirigeants des 200 plus grands groupes privés indiens sont issus des rangs de ces écoles. A la fin des années 2000, l'Etat a consacré d'importants moyens à créer de nouveaux IITs et IIMs. De nouveaux établissements d'excellence apparaissent avec le soutien de philanthropes indiens (Ashoka University, Shiv Nadar)

Pour plus d'informations

Lien vers le site Campus France du pays :

www.inde.campusfrance.org

Lien vers la fiche Curie :

http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/INDE_CURIE_14-11-12_cle88cf7e-1.pdf

Contact :
Sachdeva

Caroline Guény-Mentré, Renaud Vély, Sapna

110 011 New Delhi

Institut Français en Inde, 2 Aurangzeb Road,

Date de création de la fiche :

30/10/2013